



Union syndicale de la santé et de l'action sociale CGT du Cher

8, place Malus - 18000 Bourges

TEL. FAX. : 02 48 50 55 38

E. mail : usd-sante.cgt18@wanadoo.fr

Le 29 février 2012, avec les salariés de toute l'Europe, agissons !

La CGT, ses organisations professionnelles et territoriales appellent tous les salariés à se mobiliser dans l'unité syndicale la plus large, à décider de la grève sur les lieux de travail et à participer aux manifestations interprofessionnelles qui sont organisées sur tout le territoire dans le cadre de la journée européenne de mobilisation à l'appel de la Confédération européenne des syndicats (CES) le 29 février 2012.

Suite à la politique libérale de soutien aux financiers menée par les gouvernements, la situation économique et sociale se dégrade au détriment des plus pauvres. Ca suffit, nous ne sommes pas responsables de la « dette ». Avec le durcissement de l'austérité comme seule réponse, les dirigeants européens nous préparent un nouveau projet de traité de rigueur, la CES, appelle à manifester, à la veille du conseil européen. Les syndicats se mobiliseront partout en Europe pour que le travail et la justice sociale soient au centre des priorités politiques.

Après la réforme des retraites de 2010, les deux plans d'austérité de 2011, Nicolas Sarkozy aggrave la situation en voulant augmenter la TVA, l'impôt le plus inégalitaire, diminuant encore le pouvoir d'achat pour le plus grand nombre de salariés. La protection sociale serait une nouvelle fois fragilisée. Les plans de rigueurs successifs décidés par le gouvernement ne sont ni justes, ni efficaces. Pour l'essentiel, cette rigueur sociale impose à l'ensemble des salariés, et donc aux agents de la Fonction publique de payer une crise dont ils ne sont pas responsables. Quelle réforme, ces dernières années a été positive au sens social du terme ?

Conformément à cette approche comptable, libérale, dont l'objectif principal consiste à réduire les dépenses, le gouvernement a mis en place la RGPP, la loi Hôpital, Patients, Santé, Territoire et la Réforme des collectivités territoriales qui participent à la dégradation de la qualité des services.

La CGT Fonction publique condamne et combat ces réformes successives qui mettent à mal la Fonction publique avec les nombreuses régressions qu'elles entraînent pour les usagers et les agents publics :

- **Le non remplacement d'un départ sur deux à la retraite et la suppression de plus de 200 000 emplois.**
- **Le gel du point d'indice depuis 2 ans et la perte sans précédent de pouvoir d'achat.**
- **L'écrasement de la grille indiciaire et des carrières et la non reconnaissance des qualifications.**
- **La dégradation des conditions de travail.**
- **La hausse des cotisations retraite.**
- **La taxe sur les complémentaires.**
- **L'instauration d'un jour de carence pour les fonctionnaires, mesure totalement injuste et qui, de surcroît, ne réduira pas le déficit de la Sécurité sociale.**
- **Le développement de la précarité avec le recours à des contrats atypiques.**

Les exigences de la CGT :

1. Salaire minimum mensuel à 1700 euros bruts.
2. Pour 2012, augmentation de la valeur du point au moins égale à l'inflation.
3. Rattrapage des pertes intervenues au cours des années antérieures.
4. Refonte de la grille indiciaire avec une meilleure reconnaissance des qualifications.
5. Amplitude de carrière minimale de 1 à 2, garantie à tous, pour une carrière complète.
6. Intégration des primes ayant un caractère de complément salarial dans le traitement brut.
7. Ré-indexation des pensions sur les salaires.
8. Arrêt immédiat des suppressions d'emplois et création partout où c'est nécessaire.
9. Mise en place du Statut unifié des fonctionnaires.
10. Résorption de la précarité et titularisation massive des non titulaires.

Il n'y a pas de fatalité. Pour la CGT, la relance économique ne sera possible que par l'augmentation des salaires et des emplois stables dans le privé et le public. La CGT prend ses responsabilités, comme le font partout en Europe les syndicats qui organisent la mobilisation des salariés pour construire une Europe sociale et solidaire, à l'opposé des compromis des chefs d'État à Bruxelles qui favorisent les replis nationalistes, la division et l'exclusion.

Le 29 février, par la grève et dans les manifestations, agissons !

Pour toutes ces raisons, les syndicats européens, et localement dans le Cher, nous appelons les salariés, les retraités, les privés d'emploi, la jeunesse, à participer aux grèves et manifestations...

- **BOURGES : 10H30 place Séraucourt**
- **VIERZON : 10H30 Forum république**
- **St-Florent sur cher : 10H30 Place de la république**
- **St-AMAND MONTROND: 10H30 Place carrée**
- **La GUERCHE s/L'AUBOIS: 11H00 Place de Gal de Gaulle**

✕.....

Bulletin de contact ou d'adhésion à la CGT

NOM-PRENOM :.....

Adresse.....

Tel :.....E.Mail :.....

Etablissement :.....

Bulletin à retourner à l'USD du cher, 8 place Malus – 18000 Bourges
Ou à remettre à un syndiqué CGT de votre établissement.